

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Echallens, le 30 novembre 2023



**PDRA**  
Gros-de-Vaud

## PDRA Gros-de-Vaud : victoire d'étape après la réussite de l'examen préalable

Le Projet de développement régional agricole (PDRA) du Gros-de-Vaud, regroupant 6 projets portés par des agriculteurs/-trices à titre individuel ou collectif et une mesure collective vient de franchir une nouvelle étape importante. Les préavis positifs émis par les autorités fédérales et cantonales ouvrent la voie à l'octroi d'un soutien partiel aux projets agricoles qui totalisent un investissement global chiffré à plus 25 millions de francs. La route jusqu'à la réalisation reste néanmoins encore longue.

Initié en avril 2019 par la commission agriculture de l'Association de la Région du Gros-de-Vaud (ARGdV), le Projet de développement régional agricole (PDRA) vient de franchir une étape clé en recevant les préavis favorables de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) et de la Direction générale de l'agriculture et de la viticulture et des affaires vétérinaires (DGAV) du Canton de Vaud.

Après quatre ans et demi de travail, passant par la validation de l'esquisse de projet, puis de l'étude préliminaire en 2021, l'Association PDRA Gros-de-Vaud se réjouit du retour positif sur le troisième volet du processus - l'étape de documentation - déposé juste avant l'été. Un travail considérable a été effectué par différents porteurs de projets, des agriculteurs/-trices, à titre individuel ou collectif, accompagnés par l'ARGdV ainsi qu'un bureau spécialisé.

Les PDRA sont des outils issus de la politique agricole visant la création de valeur ajoutée dans l'agriculture et la collaboration régionale. C'est donc tout naturellement que plusieurs acteurs de la région ont mis leurs projets en commun, réunis avec un objectif partagé : celui de créer de la valeur ajoutée autour de la filière céréales, emblématique de la région du Gros-de-Vaud. Ces derniers comptent également des activités d'agritourisme et de vente directe. Tous ces projets évoluent de manière cohérente grâce à une mesure collective mettant en avant une marque régionale ainsi que des activités communes et coordonnées de promotion.

Sur la dizaine de projets partiels annoncés il y a plus de quatre ans, ce sont au final 6 projets partiels et la mesure collective qui franchissent cette étape importante. Pour les autres projets, la plupart ont été réalisés en dehors du PDRA, compte tenu du processus long et fastidieux, mais restent partie prenante de la mesure collective. Cette dernière est d'ailleurs ouverte à tous les agriculteurs /-trices de la région intéressés par la démarche.

Si une étape importante a été franchie, permettant d'entrevoir des soutiens pour environ un tiers des investissements prévus, la dernière ligne droite avant la phase de réalisation est encore longue et exigeante. Il s'agira notamment de la validation de la part des soutiens cantonaux par le Grand Conseil vaudois courant 2024. Quant aux porteurs de projets, ils devront encore réunir les informations complémentaires et garanties nécessaires - notamment financières - dans les 12 mois à venir.

Au terme de cette ultime étape, une signature tripartite, réunissant les représentants de la Confédération, du Canton de Vaud et du PDRA Gros-de-Vaud permettra de poser la

première pierre des différents projets. Ceux-ci auront ensuite 6 ans pour être réalisés et devront offrir un monitoring pendant une période équivalente.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de vous adresser à :

[Jean-François Thuillard](#)

Président de l'Association  
PDRA Gros-de-Vaud  
079 689 78 83

[Alain Flückiger](#)

Secrétaire Général  
ARGdV  
021 881 22 37

[www.PDRA-GDV.ch](http://www.PDRA-GDV.ch)